



# HECTORIMMOBILIER

## HONORAIRES D'AGENCE TARIFS AU 01.09.2023

### TRANSACTION SUR IMMEUBLE (à charge vendeur) :

- Vente inférieure à 150.000 € : forfait de 8.000,00 € TTC
- Entre 150.001 et 250.000 € : 6 % TTC
- Entre 250.001 et 450.000 € : 5.5% TTC
- Au-delà de 450.001 € : 5% TTC
- Emplacement de Parking ou Box : forfait de 3.000,00 € TTC

### VENTE DE FONDS DE COMMERCE & DROIT AU BAIL :

- Cession inférieure à 80.000 € : forfait de 8000 € TTC
- Cession supérieure à 80.001 € : 10% HT du montant de la cession TTC

### LOCATION :

- Honoraires à la charge du bailleur : 15 € ttc / m<sup>2</sup> + 3 € ttc / m<sup>2</sup> pour l'état des lieux d'entrée (*minimum forfaitaire de 750.00 € ttc*)
- Honoraires à la charge du locataire : 15 € ttc / m<sup>2</sup> y compris l'état des lieux d'entrée

*(Les honoraires comprennent les frais de publicité – les visites – la constitution du dossier du locataire – la rédaction du bail – l'état des lieux d'entrée)*

### ESTIMATION :

- OFFERT à l'*exception des estimations à destinations d'organismes administratifs juridiques ou bancaires : 250 € TTC*

## HONORAIRES CHASSEUR APPARTEMENT TARIFS AU 01.09.2023

### TRANSACTION SUR IMMEUBLE (à charge de l'acquéreur) :

- De 0 à 400 K€ : 4%
- De 401 à 800 K€ : 3.5%
- De 801 à 1.200.000 : 3%
- + de 1.200.000 : 2%

*\*TVA en vigueur au 01.01.2017 : 20%*